

Journée régionale d'information et de formation des TECHNICIENS SANITAIRES APICOLES

Le 13 décembre 2019
à Carcassonne (Aude)



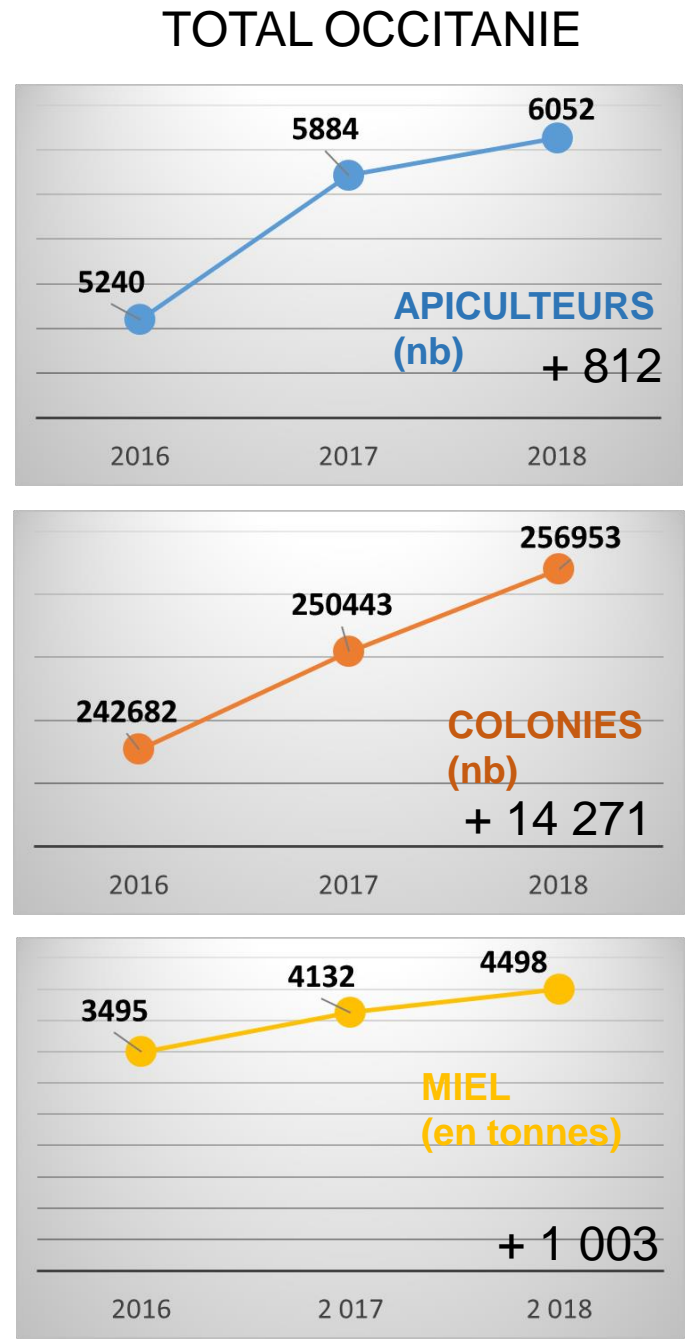
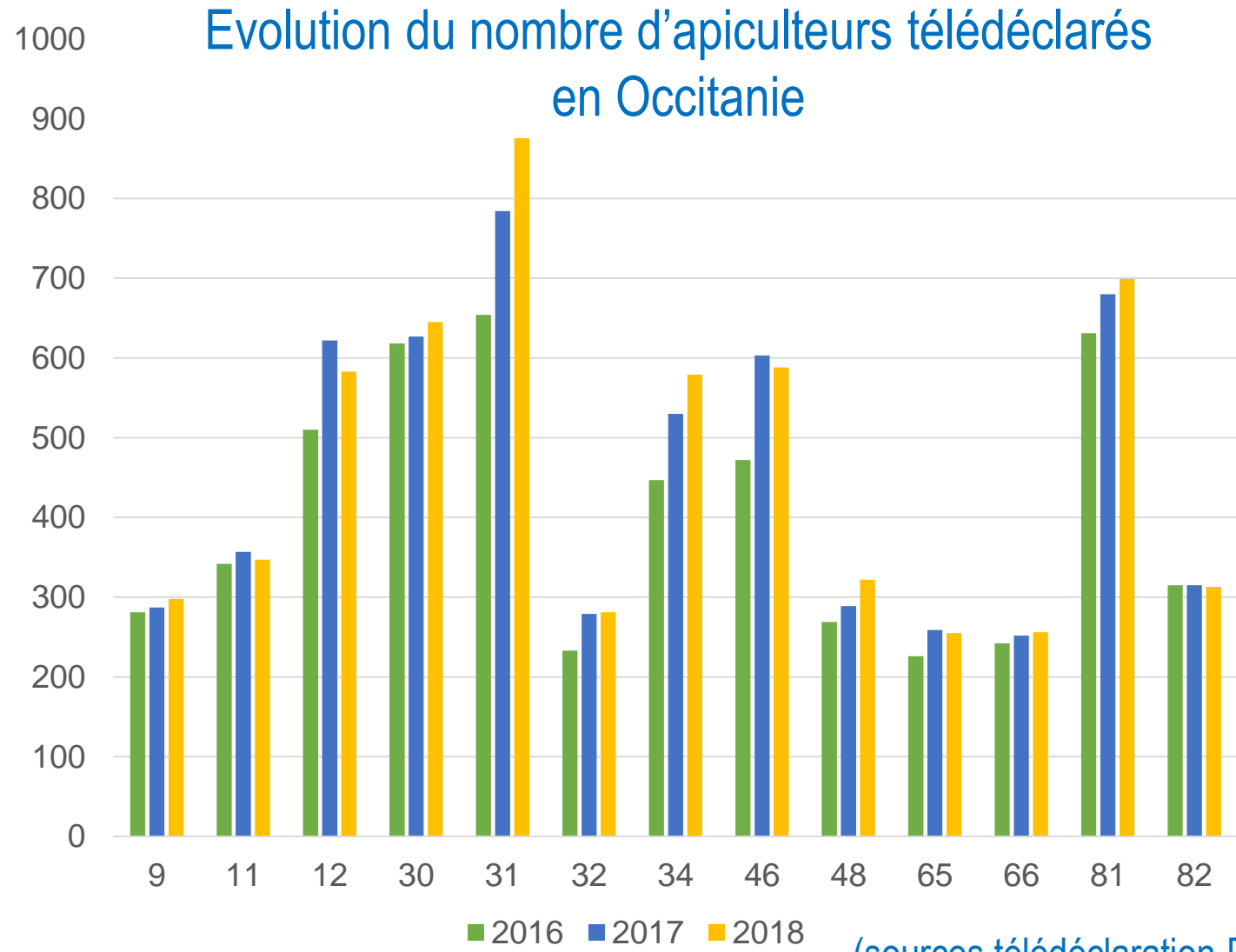
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

FRGDS Occitanie – section apicole

Président: Robert DESCARGUES - robert.descargues@free.fr

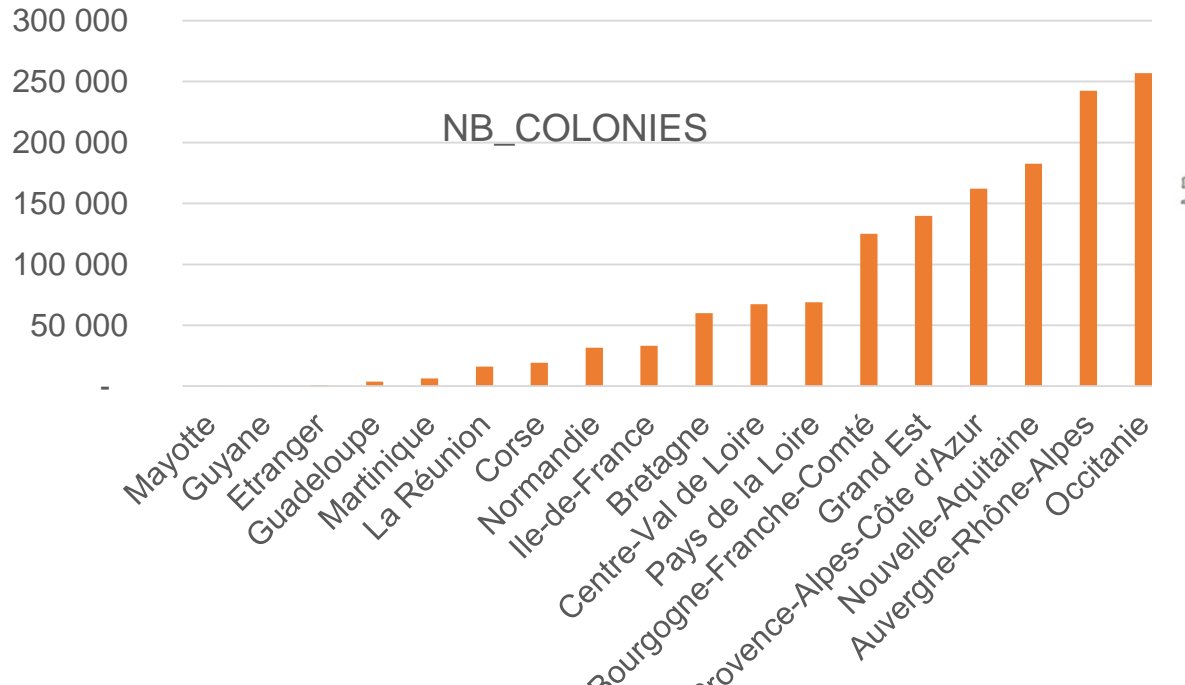
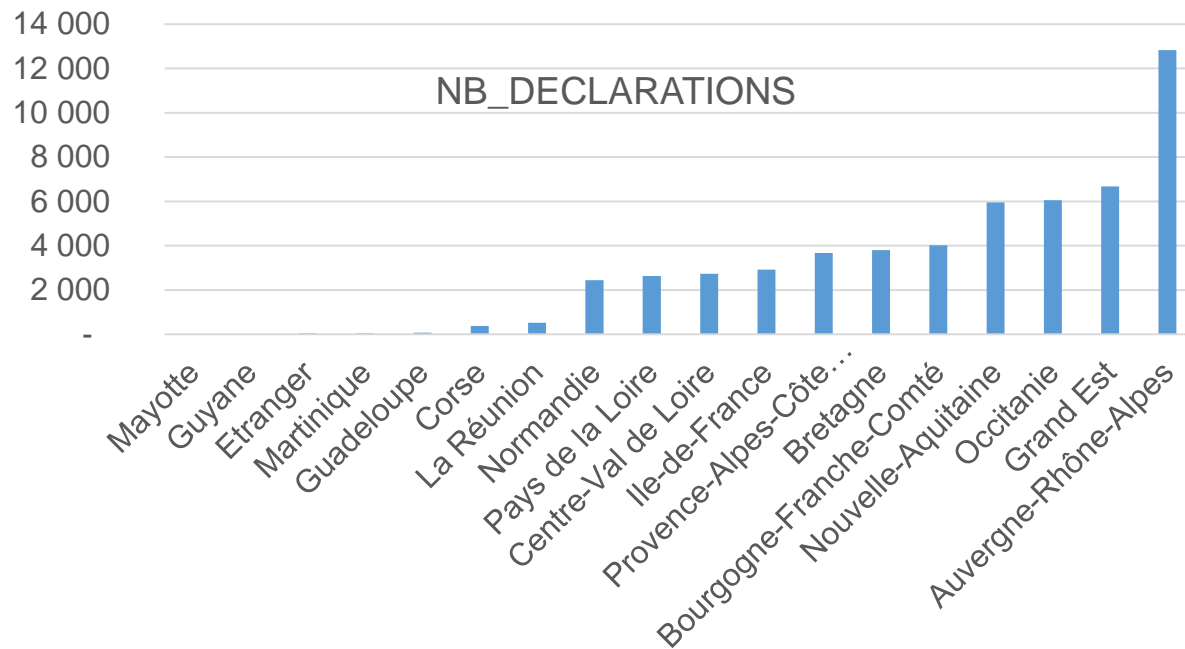
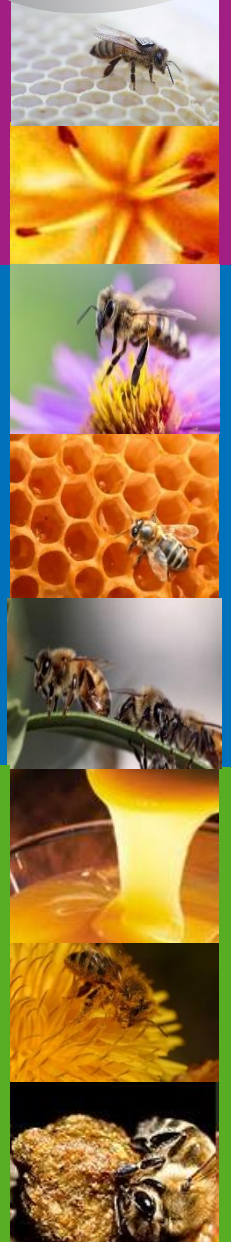
Animatrice: Irène DEMONT - irene.demont.frgds-oc@reseauugds.com

Situation de la filière apicole en Occitanie: des chiffres en hausse!



(sources télédéclaration DGAL et synthèse miel FAM 2016 à 2018)

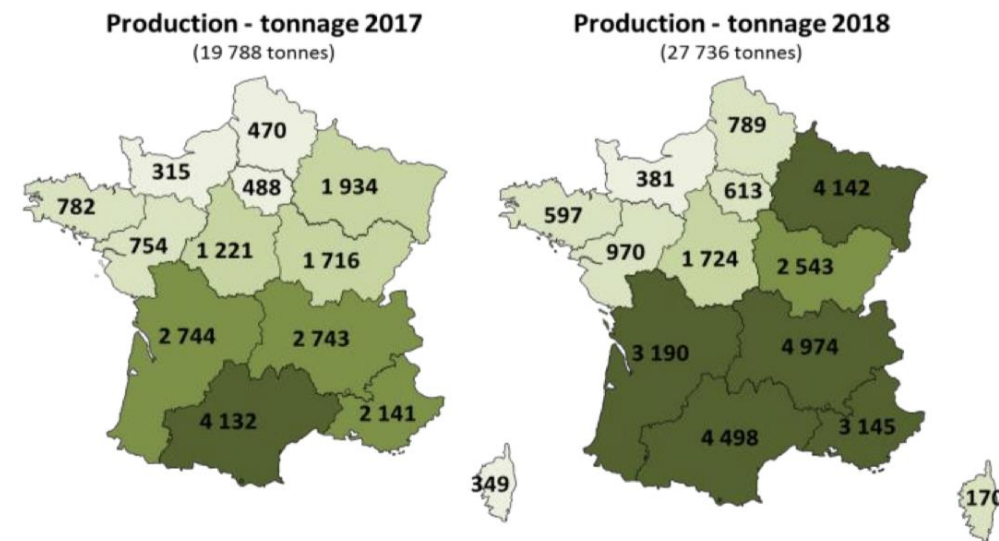




Occitanie:

- ✓ 1^{ère} Région de France en nombre de colonies
- ✓ 2^{ème} en production de miel
- ✓ 3^{ème} en nombre d'apiculteurs

Répartition de la production de miel par région en 2017 et 2018



Source : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2019



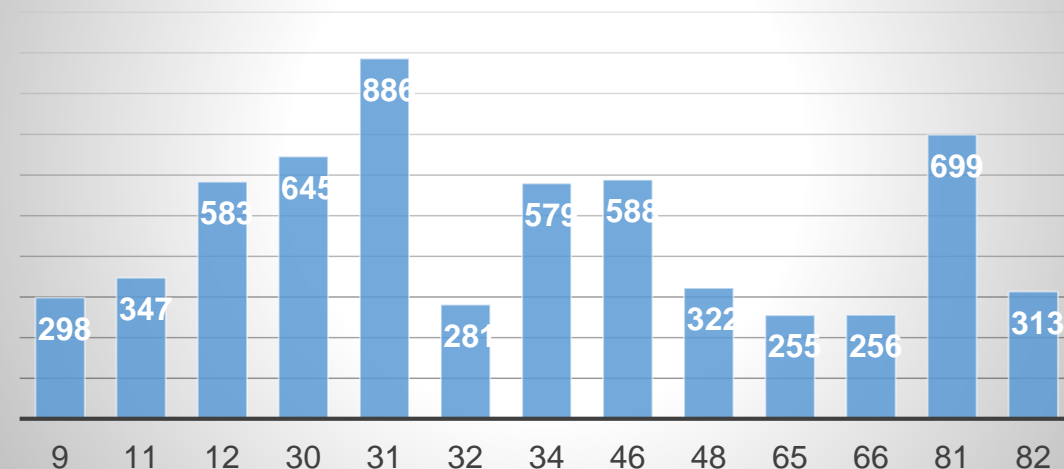
Total apiculteurs
télédéclarés en Occitanie : 6052

Total colonies
télédéclarées en Occitanie : 256 953

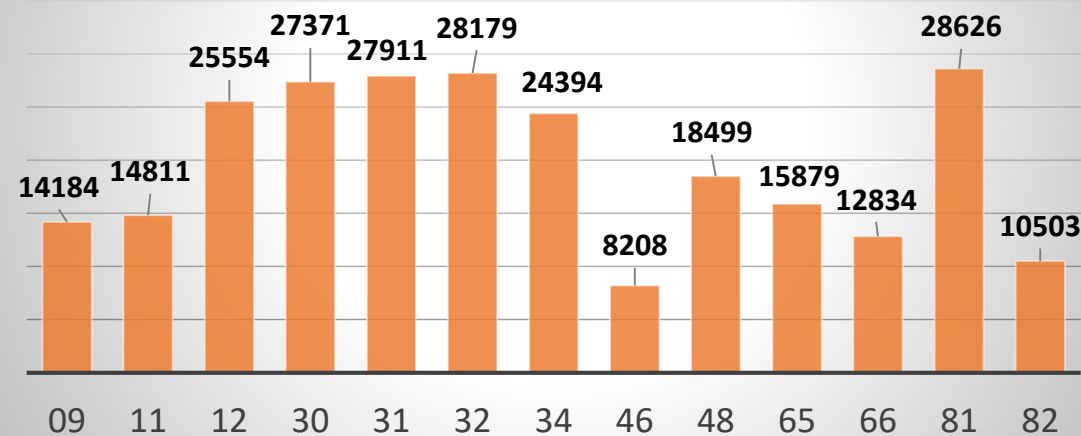
37% des apiculteurs ont un n° de
SIRET en Occitanie
(moyenne nationale 34%)

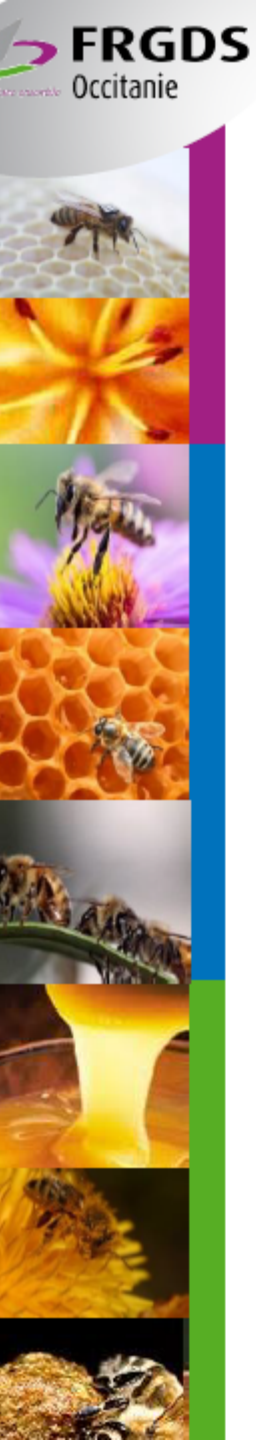
Départements

Nombre d'apiculteurs télédéclarés par départements

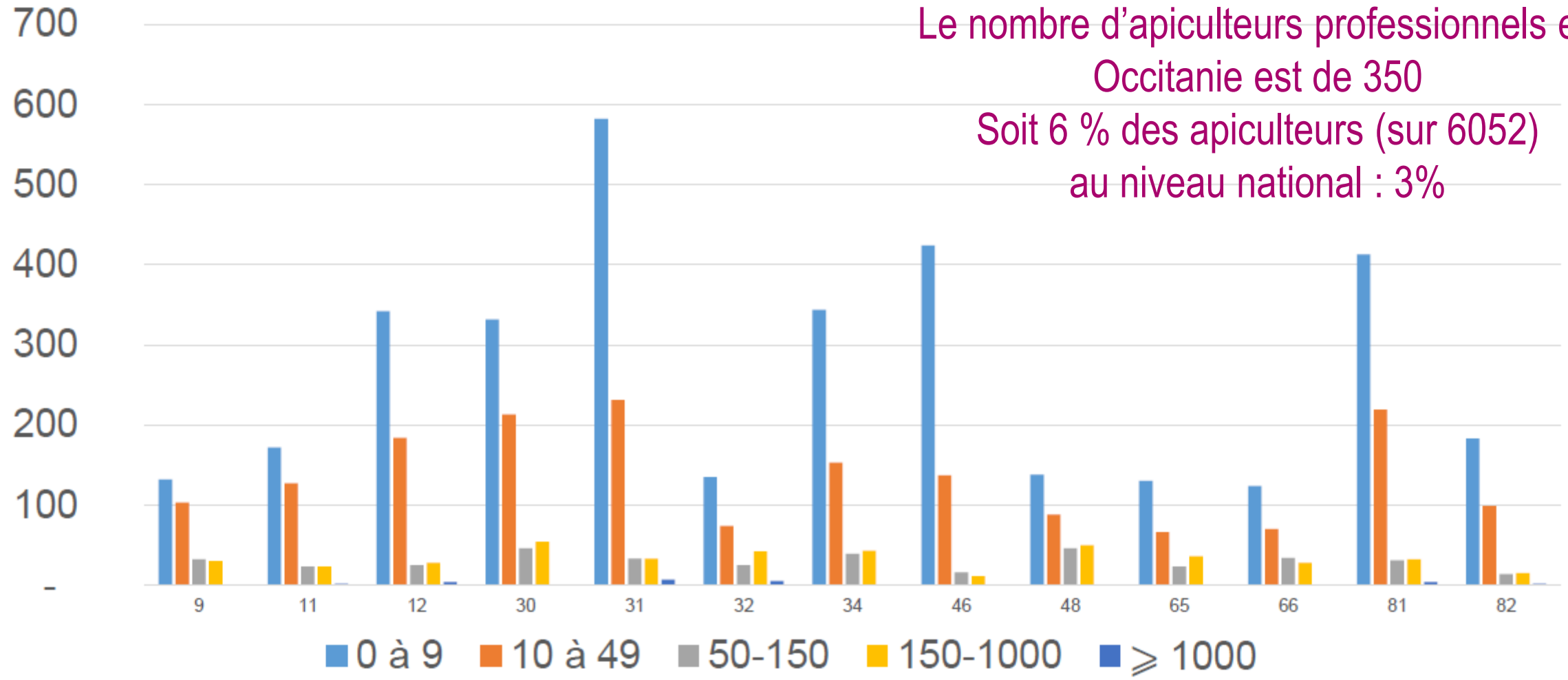


Nombres de colonies par départements



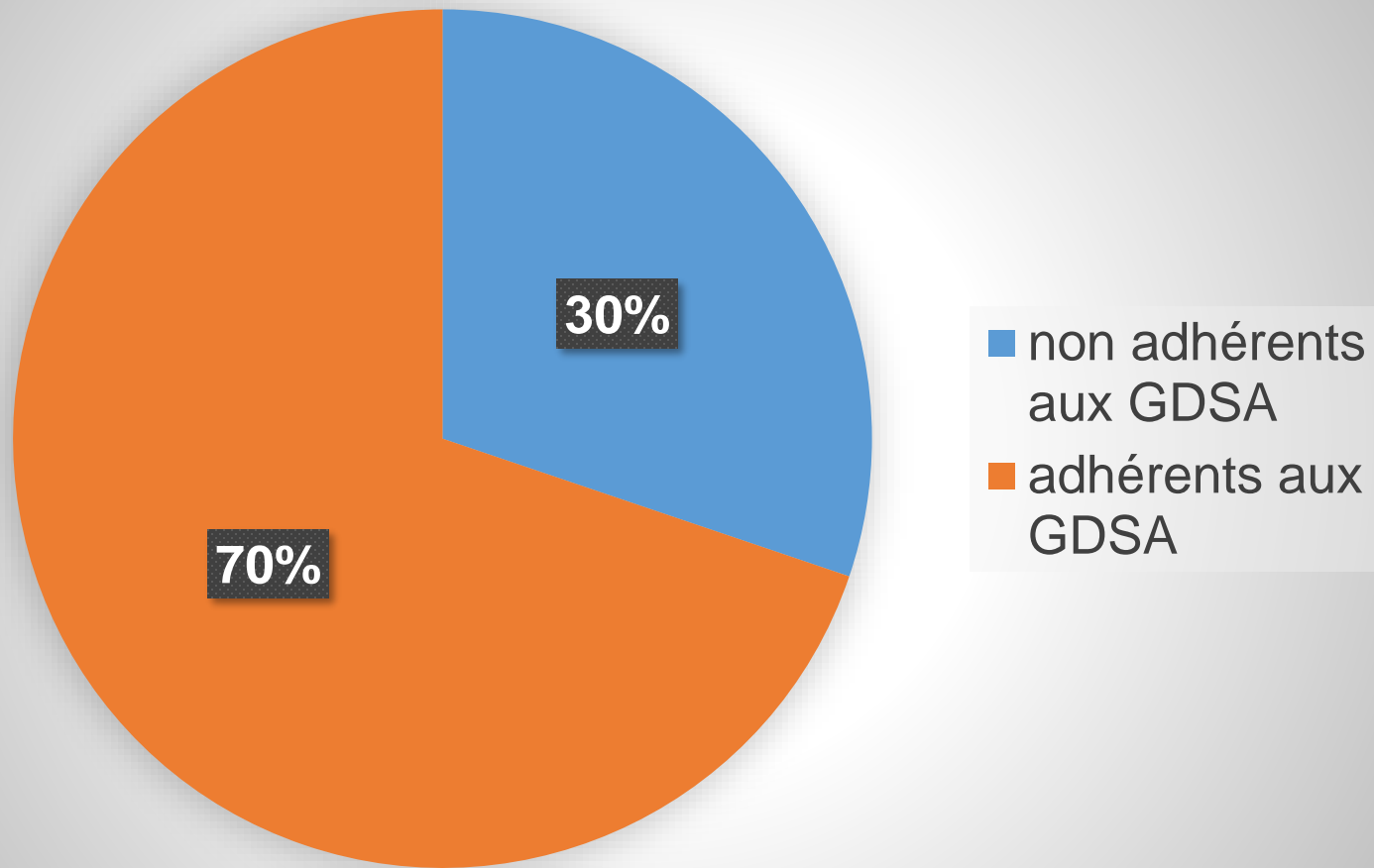


Nombre d'apiculteurs télédéclarés par tranches de nombre de ruches pour chaque département



Les statistiques relatives aux données de télédéclaration sont consultables sur le site :
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une->

Sur la totalité des apiculteurs télédéclarés : Proportion d'apiculteurs adhérents ou de non adhérents aux GDSA en Occitanie



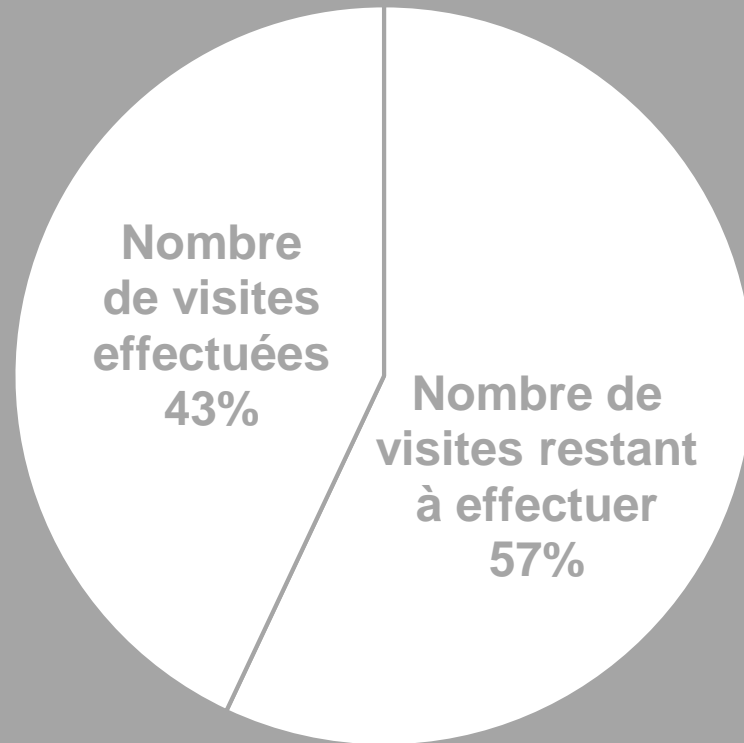
Le nombre d'adhérents aux GDSA représentent selon les départements entre 60 et 75% des apiculteurs télédéclarés.

=> 70 % sur l'ensemble de la région.

Visites sanitaires dans le cadre des PSE

Chiffres 2018

TAUX DE RÉALISATION DES VISITES SANITAIRES - 2018



En 2018 : 800 visites sanitaires auraient dû être réalisées en Occitanie dans le cadre des PSE.

Plusieurs freins sont responsables de cette sous réalisation :

- ⇒ Avoir suffisamment de TSA pour les visites sanitaires
- ⇒ Avoir des TSA opérationnels (conventionnés avec les vétérinaires)
- ⇒ Maîtriser les statuts, la rémunération et les assurances des TSA
- ⇒ Avoir les fonds pour financer ces visites

Selon l’Instruction technique DGAL/SDSPA/2017-588 du 01/12/2017 relative au agrément des groupements au titre des articles L. 5143-6 à L. 5143-8 du code de la santé publique : Tous les apiculteurs sont visités par le vétérinaire et/ou le(s) TSA sur la période de 5 ans de validité de l’agrément.

ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA SECTION APICOLE

MISE EN PLACE D'UN PLAN REGIONAL DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE CONTRE LE VARROA

- ✓ Ce plan définit des objectifs sanitaires et des actions collectives concernant la lutte contre varroa en Occitanie, il a été présenté et validé en CROPSAV en novembre 2018.

Parmi ses objectifs:

- Permettre d'assurer l'ensemble des visites sanitaires obligatoires dans le cadre des PSE départementaux
- Mettre en place un large réseau mobilisable pour la surveillance sanitaire, fiable en cas de crise sanitaire (GDSA/TSA/autres apiculteurs volontaires/vétérinaires)
- Mobiliser un réseau pour la diffusion des bonnes pratiques et la récolte de données sanitaires apicoles.

=> Avec les GDSA départementaux, les vétérinaires apicoles des PSE et les partenaires ADA Occitanie, GTV Occitanie.



I. Former des TSA

Début 2018 : 60 TSA formés



Début 2020 : 140 TSA formés



Et après ?



II. Mobiliser l'ensemble des partenaires pour rendre ce réseau opérationnel

=> Accompagner les TSA sur le conventionnement, statuts, rémunération et assurance,..trouver des solutions pour être en conformité avec le code du travail.

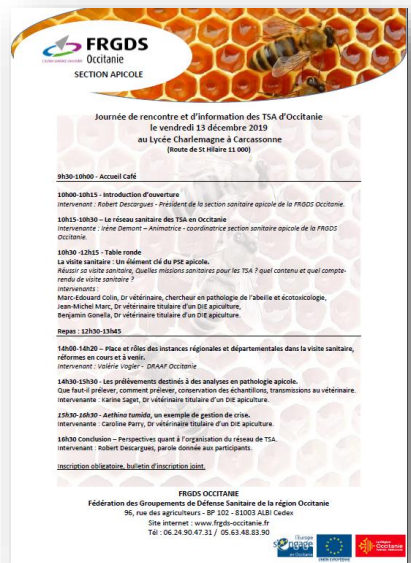
III. Soutenir les GDSA sur les visites sanitaires:

Subvention de la Région de 17 000 euros obtenue par la section apicole en octobre 2019

=> Assurer le nombre de visites sanitaires prévu dans les PSE

IV. Accompagner la formation « continue des TSA »

- Journée régionale d'information des TSA le 13 décembre 2019



Selon l’Instruction technique DGAL/SDSPA/2017-588 du 01/12/2017 relative à l’agrément des groupements au titre des articles L. 5143-6 à L. 5143-8 du code de la santé publique (pharmacie vétérinaire) : Des réunions de formation et d’information entre le vétérinaire et le TSA sont régulièrement organisées

Financements FEADER pour l’organisation de cette journée.



V. Optimiser les visites sanitaires en terme de transmission des bonnes pratiques et de résultats sur le plan sanitaire.

⇒ Transmettre les bonnes pratiques

TSA : maillon essentiel proche du terrain

Visite sanitaire : temps privilégié d'échanges avec l'apiculteur.

⇒ Réflexions à mener

⇒ Récolte de données sanitaires: les données issues des visites sanitaires doivent permettre d'avoir une vision plus juste de ce qu'il se passe sur le terrain en matière et de résultats.

⇒ Réflexions à mener



VI. Améliorer la formation sanitaire des autres acteurs du réseau (prescripteurs en sanitaire apicole, « pré-TSA », formateurs de ruchers écoles)

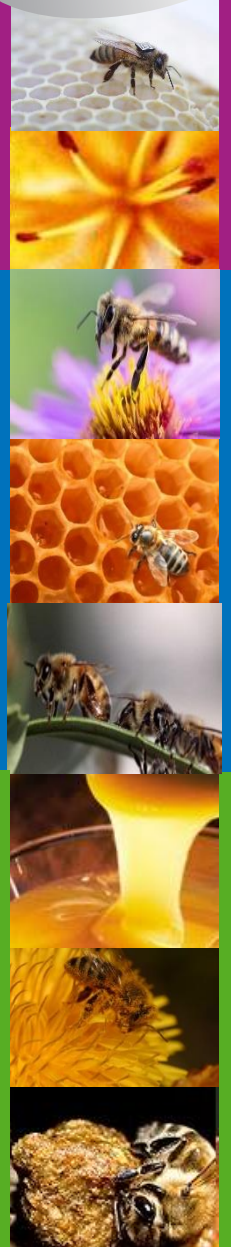
De premiers financements (FEADER) ont été obtenus pour assurer des formations sur les bonnes pratiques de surveillance et de lutte contre le varroa en 2019-2020.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Autre action : Projet de réseau régional de ruchers sanitaires. Ces ruchers devraient servir entre autres de supports pour des suivis sanitaires et des formations.



Le réseau sanitaire apicole en Occitanie

FORMATION
TSA
Initiale et
continue

FORMATION
sanitaire autres
apiculteurs

Accompagner
Les TSA
(statuts et
conventionne
ments)

Soutien aux
GDSA sur mise
en œuvre des
visites
sanitaires

Améliorer le
contenu des
visites
sanitaires

Récolte de
données
Mise en place
de ruchers
sentinelles

Les DDcsPP

- 11 GDSA
- 140 TSA
- 20 aine vétérinaires

Ruchers sentinelles?

Apiculteurs volontaires?

La section apicole
du GTV Occitanie

L'ADA Occitanie

Le réseau sanitaire apicole en Occitanie ...

- ⇒ une construction en cours
- ⇒ des actions destinées à perdurer, ... qu'il faut optimiser
- ⇒ la section sanitaire apicole : Un outil d'échanges et de co-construction



Les bénéficiaires:
TOUS les apiculteurs
sans exception

